



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

Mme Wendy LAFAYE était absente pendant le vote de la question n°4.

Rapport N° 41
LA COMEDIE DE CLERMONT-FERRAND SCENE NATIONALE - AVENANT A
LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

Ne prennent pas part au vote de la question n°41 : Isabelle LAVEST, Sondes EL HAFIDHI, Laetitia BEN SADOK, Rémi CHABRILLAT, Jérôme AUSLENDER, Alparslan COSKUN en tant que membres de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la Comédie de Clermont-Ferrand – Scène Nationale.

La convention pluriannuelle d'objectifs définissant les relations et engagements réciproques entre l'État, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Clermont Auvergne Métropole, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, la Ville de Clermont-Ferrand et l'association La Comédie de Clermont-Ferrand, Scène Nationale conclue le 22 décembre 2017 prévoit dans son article 5.1, une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ce document arrivera donc à terme le 31 décembre 2020.

L'année 2021 marquant le départ du Directeur de la Scène Nationale, Jean-Marc Grangier et l'arrivée d'une nouvelle direction, il vous est proposé de prolonger la durée de la convention d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2022 et d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant présenté en annexe.

La même démarche sera réalisée auprès des autres partenaires institutionnels signataires de la convention.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **25 NOV. 2020**

Le Maire,


Olivier BIANCHI





AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'État, Ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, représenté par Monsieur Pascal MAILHOS, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône.

La Ville de Clermont-Ferrand, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire,

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes représenté par Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président,

Clermont Auvergne Métropole, représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Président,

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, représenté par Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL, Président,

Ci-après dénommés les partenaires,

d'une part

ET

L'association dénommée **La Comédie de Clermont-Ferrand, Scène Nationale**, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Rue Abbé de l'Épée – 63000 Clermont-Ferrand, représentée par sa Présidente Madame Brigitte LEFEVRE ;

N° SIRET 413 893 140 000 25

Code APE 9 001 Z

N° de licence : 2-1063593 / 3-1063592

Ci-après dénommée La Comédie

d'autre part

Considérant la Convention Pluriannuelle d'objectifs signée le 22 décembre 2017,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 :

Le premier alinéa du paragraphe intitulé « Durée » de l'article 5.1 (Les moyens du projet) de la convention initiale est modifiée ainsi :

Le contrat est conclu pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

ARTICLE 2 :

Les autres articles de la convention demeurent inchangés et continuent à produire leurs effets jusqu'à la fin du partenariat.

Fait à Clermont-Ferrand en six exemplaires, le **25 NOV. 2020**

**Pour L'État,
Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône**

**Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Le Président du Conseil régional**

Monsieur Pascal MAILHOS

Monsieur Laurent WAUQUIEZ

**Pour le Département du Puy-de-Dôme,
Le Président**

**Pour Clermont-Auvergne Métropole
Le Président**

Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL

Monsieur Olivier BIANCHI

**Pour la Ville de Clermont-Ferrand,
Le Maire**

**Pour La Comédie de Clermont-Ferrand
Scène Nationale,
La Présidente**

Monsieur Olivier BIANCHI

Madame Brigitte



**La Comédie
de Clermont
Ferrand
Scène nationale**
rue abbé-de-l'épée † CS20099
63038 clermont-ferrand cedex
téléphone ☎ 0443554343
lacomedieclermont.com
SIRET 413 893140 00017 APE9001Z